SUISSE: Un an

ABONNEMENTS:

NUISSE: Un an . . . fr. 9.-Avec "Bulletin officiel" fr. 13.50

TRANGER: Un an . . fr. 18.— Avec "Bulletin officiel" fr. 22.—

(Expédition une fois par semaine ensemble)

Compte de Chèques postaux II c. 58 Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à MARTIGNY les lundi, mercredi et vendredi

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES: Avenue de la Gare MARTIGNY Avenue des Acaclas

TÈLÉPHONES: Administration et Annonces Nº 2.52

Rédaction No 31

ANNONCES: Canton . . Etranger

Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces: ORELL FÜSSLI-ANNONCES, Martigny, Sion, Vevey, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Zurich, Aarau, Bâle, Berne, etc., etc.

Amusante anecdote?

Le Nouvelliste se décide enfin à parler de l'affaire Clément-Thorin, qui a défrayé la chronique suisse pendant plusieurs mois. Mais s'il en parle, ce n'est pas pour bien instruire ses lecteurs sur l'affaire, mais pour nous accuser une nouvelle fois rêt — pour apprécier l'importance du problème de parti pris et d'esprit de parti.

C'est la troisième fois, si ce n'est plus, que le Nouvelliste nous fait ce reproche en moins de deux semaines. On voit que le Nouvelliste est quotidien et que M. Ch. St-Maurice n'a pas le loisir de choisir ses sujets. Il y avait consacré une première fois tout un article. Il y est revenu le lendemain — a-t-il cru devoir se réhabiliter, étant mécontent de son article de la veille? Et voici la troisième... « Emportés par cet esprit de parti et ce parti pris que nous flétrissions l'autre jour seulement, des adversaires - pas tous - sont toujours prêts à s'emparer du premier fait divers pour accabler le régime politique qui n'est pas le leur ».

Parti pris, esprit de parti, c'est facile à dire Nous en serions, paraît-il, aveuglés. Mais, étant aveuglés, nous serions toujours de bonne foi.

M. Ch. St-Maurice, lui, ne l'est pas. La bonne foi n'est pas une marchandise que l'on débite dans les bureaux de rédaction de St-Maurice.

Le Nouvelliste a la prétention — il est quotidien - d'être un journal bien informé, par suite de bien informer ses lecteurs. « Mais, dit-il, nous n'aurions certainement pas entretenu nos lecteurs de l'affaire Clément-Thorin qui a été jugée par le tribunal correctionnel de la Sarine si le Confédéré et d'autres journaux encore n'avaient cru devoir s'en occuper ».

Nous le savions. C'était gênant (comme l'affaire Dubuis-Kuntschen, n'est-ce pas?).

«Ces histoires de certificats d'ascendance et de taureaux aux oreilles perforées n'avaient pas de sel », non vraiment! Nous croyons en effet qu'elles avaient un petit goût de poivre pour ces messieurs du Nouvelliste et d'autres journaux conservateurs.

Cependant, on veut bien classer cela parmi les «Amusantes anecdotes» que l'on se raconte le soir à la veillée. Oui, une amusante anecdote qui a du ennuyer considérablement les amis conser-

Mais une amusante anecdote ne mène pas ceux qui en sont les héros (peu édifiants!) au banc des accusés. Et cette amusante anecdote a valu à ceux qui en firent les frais ...une condamnation aux frais.

Et voilà ce que M. Ch. St-Maurice se garde bien de dire. Oui, M. Ch. St-Maurice oublie (volontairement) d'instruire ses lecteurs sur ce point, à savoir que MM. Clément et Thorin, marchands de bétail, le premier député influent au Grand Conseil de Fribourg, et le second persona grata auprès du gouvernement tépelet, ont été condamnés aux frais à la suite de cette accusation de supercherie, de tromperie et de faux dont il parle.

On ne condamne pas aux frais les accusés dont l'innocence est reconnue et affirmée. On les acquitte purement et simplement.

M. Ch. St-Maurice veut donner le change. Mais il sait bien qu'on n'est pas satisfait de ce jugement dans le camp des conservateurs fribourgeois. On voulait un acquittement pur et simple. Et c'est La Liberté elle-même qui reproche mainte nant aux juges «leur couardise, leur impressionnabilité» et les accuse presque de lâcheté.

Pourquoi cette indignation si ce jugement permettait aux accusés de garder la tête haute? Mais non, il ne fait que sauvegarder les apparences pour le grand public. C'est tout.

Et maintenant, à Fribourg, ce sont les conservateurs qui suspectent leurs juges. Les radicaux, eux, n'avaient pas le droit d'être méfiants. Et cependant, y avait-il là de quoi étonner? Quand un régime est pourri, il a des chances de l'être complètement. Et l'attitude de certains conseillers d'Etats fribourgeois qui ont tout mis en œuvre pour sauver les accusés — jusqu'à ordonner une enquête secrète contre les accusateurs cette attitude autorisait toutes les suspicions.

On pouvait craindre que les juges fussent trop dévoués au régime conservateur. Aujourd'hui, sur Probablement.

Le problème des alcools distillés en Suisse

Dans quelque deux mois, le peuple suisse devra résoudre une question d'importance : il aura à se prononcer pour ou contre le régime des alcools distillés que lui proposent les Chambres fédérales quasi unanimes. Il est du plus haut intéet le bien situer — de connaître l'évolution subie au cours du siècle dernier par la fabrication et la vente des alcools concentrés. C'est ce que nous nous proposons d'examiner brièvement.

La loi de 1885. — Un point capital s'impose dès l'abord à notre attention: avant 1820, on ne consommait pas de schnaps ou, tout au moins, on n'en buvait que des quantités insignifiantes Nos vins remplaçaient — avantageusement, estil besoin de le dire - les boissons violentes.

Dès 1850 et pendant les années qui suivirent a distillation de la pomme de terre prit une extension telle, dans plusieurs parties de notre pays que des quantités considérables d'eau de vie à bas prix furent jetées sur le marché. Un très gros danger menaçait la santé de notre peuple et ce danger allait sans cesse grandissant. Fort heureusement, l'introduction dans la constitution fédérale, en 1885, des dispositions prévoyant l'achat et la vente par la Confédération des boissons obtenues par la distillation de la pomme de terre permit d'enrayer le mal avant qu'il ne soit irréparable et de sauver ainsi plus d'une région menacée dans ses forces vives.

Cette législation de 1885, encore en vigueur actuellement, eut pour effet de renchérir le prix des eaux de vie ordinaires et, par voie de conséquence, d'en diminuer la consommation. Le vin la bière et le cidre, boissons infiniment plus saines, profitèrent de cet état de chose et se subs tituèrent dans une sensible mesure au schnaps.

Le but recherché était ainsi atteint : la Régie contrôlait le marché des eaux de vie et répartis sait entre les cantons les recettes réalisées. Disons dès maintenant que le projet actuel, vu dans ses grandes lignes, tend à conserver à la Régie ce contrôle, régulateur de la consommation, en règlementant, outre l'alcool de pomme de terre l'eau de vie de fruits à pépins.

La distillation des fruits. — L'extension considérable du verger suisse, riche maintenant d'environ 12 millions d'arbres fruitiers, et la difficulté vateurs de Fribourg et d'ailleurs ; une amusante d'écouler les produits de second choix autrement anecdote qui a fait beaucoup de bruit en Suisse qu'en les vendant aux distilleries, eurent pour efet qui a eu des échos même aux Chambres fédé- fet d'amener à nouveau une surproduction d'eau de vie et un abaissement général des prix. La fabrication industrielle des cidres, peu connue a √ant 1885, avait pris un gros développement et les déchets de fruits étaient distillés; une grande quantité d'alcools concentrés fut ainsi offerte au public à des prix inférieurs à ceux pratiqués par la Régie. Le danger de la consommation en masse du schnaps renaissait, l'eau de vie de fruits remplaçait celle de pomme de terre.

La guerre aggrava la situation. Les pays belligérants avaient autre chose à faire qu'à se préoccuper des alcools de bouche; les industriels suisses trouvèrent, particulièrement en Allemagne e en Autriche, un vaste champ d'exportation, qui stimula chez nous de manière anormale la production des distilleries. Celles-ci se développèrent et devinrent extraordinairement prospères. Les hostilités terminées, il leur fut possible de ven dre à plus bas prix encore, de façon à stimuler la consommation indigène, qui devait remplacer, dans la mesure du possible, le marché d'exportation perdu.

La situation actuelle. — On estime que le 51 pour cent de la récolte indigène des fruits est annuellement transformé en cidre. Le nombre des appareils à distiller suivit une progression analogue, si bien qu'on en compte maintenant environ 35.000 en Suisse, répartis principalement dans les cantons de Zurich, Lucerne, Argovie, Berne, Zoug, Thurgovie, St-Gall et aussi Fribourg. Comme on le voit, la Suisse romande est en grande partie épargnée, pour le moment du moins ; c'est la raison pour laquelle il nous est plus difficile de nous faire une idée du mal qui a déjà été accompli et des dangers qui menacent de plus en plus certaines régions contaminées.

Dispensons-nous d'insister sur cette affaire de taureaux. Peuh! une amusante anecdote, n'est-ce pas ? (un bon tour que MM. Clément et Thorin ont joué à leurs acheteurs, et c'est tout) ; un fait les bords de la libre Sarine, les amis politiques divers, oui, mais un fait divers est quelquefois de M. Ch. St-Maurice semblent leur reprocher de bien instructif, si l'on tient compte de tous les ne l'être pas assez. Parti pris ? esprit de parti ? dessous, de toutes les intrigues ...que d'aucuns veulent ignorer.

La moitié des fruits du verger suisse, achemi- NOUVELLES née vers les cidreries et les distilleries, rapporte au cultivateur environ 11 à 15 millions annuels, alors que cette quantité serait productive d'une somme six et même sept fois supérieure si elle pouvait être écoulée sous forme de fruits de table a été commémoré lundi. ou de conserve. Et ceci n'aurait rien d'irréalisal·le si l'on veut bien considérer que la Suisse importe annuellement pour 40 millions de fruits étrangers. Il faudrait naturellement, pour que les produits indigènes puissent concurrencer avec succès la marchandise étrangère, que les conditions du culture et de transport soient sensiblement améliorées. Des essais et des expériences ont été tentés et donnèrent des résultats intéres-

On est arrivé par exemple, grâce aux subsides de transport accordés par la Confédération, à per- à apporter un amendement aux points en litige mettre l'approvisionnement en fruits frais de et à rendre la loi opérante dans 3 ans au lieu de plusieurs régions qui en étaient privées jusqu'à maintenant par la faute des taxes de transport trop élevées. On s'efforce d'utiliser les déchets de fruits pour l'affouragement du bétail. Les alcools distillés trouvent un emploi toujours plus considérable dans nos entreprises industrielles. Enfin, on est arrivé, par des procédés de greffage, à obtenir des améliorations surprenantes dans la qualité des fruits du pays.

Tous ces efforts tendent à transformer la siuation actuelle, qui est irrationnelle, anormale; ils ne pourront être poursuivis avec efficacité que si une base solide leur est donnée. Cette base sera précisément le nouveau régime des alcools distillés, soumis au peuple le 6 avril prochain.

Le danger. — Ces considérations d'ordre économique ne doivent pas faire oublier les dangers que constitue pour un pays l'abus dans la consommation des eaux de vie. Sans doute convientil de ne pas exagérer la menace des alcools concentrés en la décrivant sous la forme d'une dégénérescence prochaine et irrémédiable, physique ct morale, de la race. Il n'en reste cependant pas moins très utile d'examiner de près la situation actuelle et rien, dans cet examen, ne saurait être plus suggestif, plus exact aussi, que quelques chiffres.

En France, on consomme annuellement 4 litres d'alcool à 50 degrés par personne, ce qui est déjà énorme; en Suisse, nous en sommes à 6 litres et demi environ, ce qui constitue, non point un record, mais le record. Le fait que la Suisse est e pays du monde où l'on consomme le plus de boissons distillées est dû principalement au bas prix du schnaps; ce bas prix tient à ce que la Suisse est de tous les pays celui où l'eau de vie st la moins imposée.

Nous étudierons prochainement les moyens proposés pour redresser la situation actuelle. quelques considérations auront montre, espéronsc, qu'il est urgent de faire quelque chose pour assainir une branche importante de notre économie nationale.

La disparition du général russe

Deux témoignages d'un intérêt différent ont été enregistrés lundi par le commissaire aux renseignements généraux qui centralise les renseignements susceptibles de faire retrouver le général Koutepoff.

C'est d'abord un gardien de la paix, M. Chauveau, qui dimanche matin, était de service devant le consulat d'Italie. Un peu avant 11 heures, a-til déclaré, j'ai vu passer une grande limousine grise, largement ouverte à l'arrière et par la vitre j'ai pu observer ce qui se passait à l'intérieur de la voiture. Un gardien de la paix se trouvait sur la banquette faisant face au siège du fond. Il tenait les mains d'un individu barbu assis sur la banquette arrière et que deux autres personnes maintenait la main sur la bouche comme un bâillon. Une automobile rouge précédait la grise.

Le gardien Chauveau déclare qu'il n'a pas rele-'é le numéro de l'auto parce que la présence d'un de ses camarades en uniforme lui paraissait authentifier l'agression.

Le commissaire a fait remarquer à l'agent qu'il avait été bien long à faire cette déposition. «Je ne lis pas dans les journaux», a répondu Chau-

Un second témoin a donné à la police un signalement très détaillé de celui qu'il pense être le chauffeur du taxi rouge. Il serait de forte corpulence, très blond, de type slave et fort distingué l d'allures.

Le nommé Selesner, qui se disant agent du Gué- paru.

Le centenaire de la proclamation de l'indépendance de la Grèce, qui date du 3 février 1830,

L'Angleterre échappe à une crise ministérielle. Le groupe parlementaire du parti travailliste s'est réuni sous la présidence de M. MacDonald pour examiner les conséquences du conflit qui s'est élevé entre la Chambre des lords et la Chambre des Communes à propos des bills des assurances contre le chômage.

Les avis de conciliation auraient prévalu en aison de la réunion de la conférence navale; dans le but d'éviter une crise le gouvernement est prêt

Le nouveau régime espagnol paraît s'orienter ers un libéralisme de bon aloi.

Le professeur Miguel de Unamuno a reçu un message de ses collègues lui disant qu'il pouvait reprendre possession de sa chaire à l'université de Salamanque sous peu.

Le roi a accepté la démission du bureau de l'assemblée nationale et a signé le décret rétablissant le secrétariat de la présidence, poste pour lequel M. Benites de Lugos a été désigné.

Les collèges d'avocats sont rétablis dans la pleine jouissance de leurs statuts. Les dispositions draconiennes, imposées aux exportateurs tenus à convertir en monnaie espagnole 80 % des devises étrangères reçues en payement de leur marchandise, sont adoucies.

péou, avait essayé de soutirer de l'argent aux milieux russes contre-révolutionnaires en leur fournissant des renseignements reconnus faux sur le prétendu lieu de la retraite volontaire du général, a été écroué au Dépôt à la disposition du Parquet. Le correspondant des «Iswestia» à Amsterdam

ignale que, selon des renseignements vérifiés émanant des milieux de droite, le général Koutepoff désespérant de triompher dans la lutte contre une partie des «blangardistes» qui réclamaient son éloignement de la direction de l'Union militaire russe de Paris et son remplacement par un de leurs propres candidats, préparait son départ depuis longtemps avec l'aide de ses amis intimes. Il est parti secrètement le 26 janvier pour une des républiques de l'Amérique du Sud, emportant une somme d'argent considérable?

M. Dovgalevski, ambassadeur de l'U. R. S. S. à Paris, a porté officiellement à la connaissance du ministère des affaires étrangères que les partisans du général Koutepoff ont organisé un détachement, sous la direction du général Miller, dans le but d'opérer un raid à l'ambassade soviétique.

M. Tardieu a reçu lundi M. Dovgalevski. On assure que l'entretien a porté sur les agissements de certaines organisations bolchévistes en France.

La préfecture de police, afin de prévenir des incidents, a, lundi soir, établi à l'hôtel de l'ambassade soviétique un service d'ordre qui s'échelonne depuis le boulevard Raspail jusqu'au-delà de la rue St-Simon. Des agents en tenue font les cent pas, tandis que d'autres en bourgeois, à l'abri des portes cochères, observent les rares passants qui circulent après 21 heures.

Le Matin a demandé au général Miller, successeur du général Koutepoff à la tête des anciens militaires russes émigrés en France, s'il avait pensé organiser un coup de main contre l'ambassade des Soviets à Paris, ainsi que le laissait croire une dépêche de Moscou:

« Je démens de la façon la plus catégorique, a répondu le général, cette nouvelle tendancieuse dont l'origine suffit d'ailleurs à la rendre suspecte. Je ne nie pas qu'une certaine effervescence paraissaient, elles aussi, maintenir. Le prisonnier règne dans les rangs des éléments jeunes qui sont semblait se débattre. Son voisin de droite lui sous mes ordres, mais tous mes efforts consistent à calmer les esprits. Je considère comme un devoir et une tâche essentielle, mais quelque peu ingrate, ce rôle modérateur. Il se justifie par la confiance que j'ai placée en la justice et la police française qui font tous leurs efforts pour retrouver les ravisseurs du général Koutepoff ».

Le témoignage d'un employé travaillant dans an magasin russe a provoqué quelque sensation. L'employé affirmait avoir reconnu le général Koutepoff dans un client venu faire des achats mardi dernier, soit deux jours après l'enlèvement. Mais il semble que l'employé ait pris pour le général un autre Russe habitant Paris, où il exerce la profession de gérant de cinéma et qui offre une ressemblance très grande avec le général dis-

VALAIS

Cours d'instruction préparatoire avec armes

Sion a de nouveau reçu, dans ses vieux remparts, les cadres de l'Instruction préparatoire de la gymnastique avec armes. Ce cours, dirigé par MM. Pignat et Barras, fut suivi avec un intérêt tout particulier par ses nombreux participants. Plus de 80 moniteurs représentant 1500 élèves ent répondu au bienveillant appel adressé par le comité cantonal, ce qui nous montre que l'instruction préparatoire est toujours mieux comprise et toujours mieux appréciée par les citoyens de notre belle et noble Patrie valaisanne.

Nous saluons parmi nous M. le Lt. Colonel Thomas, le dévoué président qui, par ses éloquentes et surtout convaincantes paroles, nous démontra les nombreux services physiques et moraux que nous rendons à nos jeunes en leur développant l'esprit de décision, de discipline et de bonne camaraderie. Le cours fut honoré de la présence de M. Walpen qui nous donna ainsi le témoignage certain de l'intérêt qu'apportait le Département à cette œuvre. La gymnastique a été donnée par M. Antonioli et le tir par M. le Capitaine Pot. Exercices physiques, courses, concours, jeux, théories, etc., se succédèrent avec un tel à propos que les dirigeants et participants se sont sépasés, emportant un réel enthousiasme et certains du succès que chacun veut obtenir dans sa localité pour le plus grand bien de notre chère jeunesse.

Automobile Club suisse. — On nous fait observer que seul l'Automobile-Club suisse peut organiser des courses nationales et internationales. C'est par erreur que le Calendrier sportif de 1930 a paru au dernier No (chronique sportive) sous le titre «Touring-club suisse ». Il devait porter la mention : Automobile-club.

Un cadavre dans le Rhône. — Lundi, le Tribunal de Martigny a procédé à la levée d'un corps découvert dans le lit du Rhône près du pont de Riddes. L'identité de ce cadavre, dans un état de décomposition très avancé, n'a pas encore pu être établie. Il s'agit d'un homme d'un certain âge, taille 1 m. 60, portant des traces de moustache et de barbe grisonnantes. Il est vêtu de pantalons gris-noirs à rayures et chaussé de souliers fortement ferrés ; il était ceint d'une ceinture de cuir grossier, provenant sans doute d'un attelage. Ce corps a probablement séjourné deux ou trois mois dans le fleuve. Comme le crâne était enfoncé, on se demande si l'on se trouve en présence d'un suicide, d'un accident ou d'un meurtre.

Ski. — Ve concours de ski des troupes valaisannes. — Programme général: Samedi 8 février 1930: 8 h. 45, arrivée à Monthey; rassemblement sur la place de la gare. 10 h. 30, arrivée à Morgins ; dès l'arrivée devant le Grand Hôtel, organisation des patrouilles, distribution du matériel, indication des logements, visite sanitaire. 11 h. 45, dîner. 12 h. 45, rasemblement des patrouilles à la patinoire. Orientation. 13 h. 30, départ de la 1re patrouille, cat. lourde. 14 h. 15, départ de la 1re patrouille, cat. légère. 19 h. souper. 20 h. 30, proclamation des résultats au Grand

Dimanche 9 février 1930 : 7 h. 30, déjeuner. 8 h., messe. 9 h. 30, rassemblement à la patinoire : inscriptions pour la course d'obstacles. 10 h. course d'obstacles. 12 h., dîner. 14 h., concours de saut au nouveau tremplin de Morgins. 16 h. 30, distribution des prix au Grand Hôtel. 18 h. départ en autocar.

Un nombreux public se rendra à Morgins. Mais comment v parvenir ? Le Monthey-Champéry grâ ce à ses billets du dimanche n'est pas d'un prix s'efforcera par les nombreux prix qu'elle distriexcessif, il circulera à la montée selon son horaire buera de récompenser l'effort de chacun. habituel. A l'arrivée de chaque train, les visiteurs sont assurés de trouver en gare de Troistorrents des cars de capacité suffisante pour transporter à Morgins, ce pour un prix modique.

Le retour s'effectuera dès la fin des concours. Le public est prié d'utiliser les premiers cars descendants, car le service partant à 18 heures de Morgins est exclusivement réservé aux participants et officiels. Dès Troistorrents, le M. C. M. assurera par plusieurs trains spéciaux la correspondance avec les trains CFF dans toutes les directions. L'horaire des trains spéciaux dont le départ de Troistorrents s'échelonnera de 18 h. à 19 h. 30 sera affiché dans les gares du M. C. M. et dans les wagons servant à la montée. Les spectateurs sont priés pour faciliter le transport de prendre le premier train partant après leur arrivée à Troistorrents.

Collonges. — Le correspondant, auquel nous devons la première information concernant taye (baraque militaire) de la les patrouilles se dirigeaient le récent incendie de Collonges, nous écrit de par le Meilleret, Conche sur le lac des Chavonnes, puis le récent incendie de Collonges, nous écrit de nouveau, en réponse à la mise au point qui nous a été adressée ensuite, que son intention désintéressée avait été de faire ressortir la grande efficacité, pour la lutte contre le feu, d'un jet plongeant directement sur le brasier, car il est démon- 1 h. 33 m. 02 sec. tré qu'un jet tombant en pluie sur une grande flamme ne fait souvent que l'exciter.

La manœuvre des pompiers d'Evionnaz a été très habile en la circonstance et méritait d'être 41 sec. soulignée, sans rien enlever au mérite et au courage de tous ceux qui ont travaillé à l'extinction

(Réd.) La discussion est close. Merci à tous nos correspondants.

Brigue. — Arts et Métiers. — A la dernière réunion générale de la Société des Arts et Métiers de Brigue et environs M. Gertschen, industriel à Naters, président sortant qui n'acceptait pas de réélection, a été remplacé par M. Klay, négociant à Brigue. M. Gertschen a été acclamé président d'honneur.

Caves coopératives. — On nous prie l'insérer: Dans le « Confédéré » du 31 janvier M. D. a bien voulu me donner quelques renseignements notamment en ce qui concerne la cave

Je l'en remercie d'autant plus que, comme il le dit lui-même, j'ignore ce que prévoient les statuts de cette cave de Riddes.

Et! oui, M. D. je suis comme la grande partie des vignerons valaisans : nous ne savons rien de tout ce qui s'est passé au sujet de ces deux caves, sauf ce que les journaux nous ont appris. Et cela pour la bonne raison qu'il ne nous a pas été donné d'assister à ces assemblées consultatives et inaugurales auxquelles seuls les vignerons des régions où l'on voulait construire ces caves ont été convoqués.

Il me semble que pour une œuvre d'une telle importance et pour laquelle les pouvoirs publics versent de beaux subsides, les vignerons valaisans qui a emporté le premier prix à la course de fonds et au et surtout ceux faisant partie de la Société cantonale de viticulture auraient dû aussi être invités. Mais quand il s'agit d'une question intéressante on dirait qu'on nous tient à l'écart systématique-

Cependant M. D. nous rassure en disant que les initiateurs de la cave de Riddes ne veulent exclu- Dayer a obtenu pour la deuxième fois le challenge de la re personne. C'est assez bien trouvé. Quand tout est décidé on annonce qu'on reçoit des adhérents. Nous ne disons pas, toutefois, que nous n'en serons pas. Reste à savoir dans quelles conditions nous serons reçus.

M. D. écrit encore : « A son avis (à l'avis du viticulteur en question) une seule cave aurait suffi». Je n'admets pas cette manière de faire de ne reproduire qu'un membre de phrase pour changer le sens de celle-ci.

Le lecteur qui voudra se donner la peine de reire mon précédent article pourra juger cette façon de procéder. Il est tout naturel du reste (et je ne l'ai jamais contesté) que deux caves valent mieux qu'une à la condition qu'elles soient placées au mieux possible pour bien desservir le vignoble valaisan.

Est-ce bien le cas si elles se trouvent aux endroits limitrophes de deux régions?

Banque Populaire de Sierre. — En séance du 31 janvier 1930, le Conseil d'Administration a pris connaissance du résultat de l'exercice 1929 qui est très satisfaisant.

Le bénéfice net ressort, y compris le report de l'année précédente et après les amortissements d'usage, à fr. 80.291.30 contre fr. 78.717.70 en

L'assemblée générale des actionnaires est fixée au 1er mars à 16 heures, à l'Hôtel Château Bellevue, à Sierre. Il sera proposé de distribuer un dividende de 7 ½ %, comme depuis 1924, et de verser fr. 15.000.— au fonds de réserve.

St-Maurice. — Concours de tir. — La fédération valaisanne de tir qui groupe plus de 30 sociétés a chargé le Noble Jeu de Cible de St-Maurice d'organiser le concours cantonal de sections pour 1930.

Malgré la tâche très lourde que pareille manifestation impose, St-Maurice comptant sur le dévouement de chacun et sur l'appui moral et financier des autorités et de la population, fera son possible pour assurer le succès de ce concours cantonal. Le comité travaille depuis un mois déjà, le plan de tir est prêt, des commissions sont nommées, il est prévu non seulement une fête pour nos tireurs mais pour toute la population. La date en est fixée aux 29, 31 mai et 1er juin.

Les renseignements complets seront communiqués plus tard par le Comité de presse. Que déjà tous nos tireurs décrochent leur cher susil et s'en- du travail consciencieux et l'amour, non pas de la parade, trainent car tous doivent venir dans la vieille mais de la musique tout en respectant autant que possi-Agaune qui se réjouit déjà de les recevoir et qui

Cours de vinification

(Comm.) Le Dpt de l'Intérieur organise le vendredi 7 et samedi 8 février, un cours de vinification, qui sera donné à la maison communale de Leytron, selon le programme suivant: vendredi 7 février, 8 h. 30 à 11 h. 30, vendange, encavage, matériel (Dr II. Wailloud). 14 à 17 h., fermentation, sulfatage (Dr B. Zurbriggen). Samedi 8 février, 8 h 30 à 11 h. 30 et 14 à 17 h., traitements et soins des vins (Dr Ch. Godet, directeur de la Station viticole d'Auvernier) Le cours est public et gratuit et nous invitons tous les Dpt de l'Intérieur. intéressés à y prendre part.

Les concours de la garnison de St-Maurice

Les concours de la garnison de St-Maurice ont eu lieu à Bretaye. La participation des skieurs fut plus forte que les années précédentes. Vingt-six patrouilles ont pris le départ sur vingt-neuf

nscrites et l'on comptait un effectif d'environ 150 hommes. Les concours se sont déroulés normalement, sans accilent. La société des troupes de forteresse de la Suisse ronande y prenait part pour la première fois.

Le parcours mesurait 11 km. comportant une différence de niveau d'environ 450 m. Le départ avait lieu à Bresur Les Lagots avec retour à Bretaye.

Voici quelques résultats:

Elite: 1. Garde des forts I Dailly, chef de patrouille sgt. Pochon, 1 h. 28 min. 45 sec., gagne le challenge offert par M. Badoux, à Aigle. 2. gr. art. auto I, canonnier Zufferey

Landwehr: 1. Bat. J. Mont. 106, adjudant Fuchs, 1 h 32 m. 58 s.; Bat. J. mont. 105 sgt Mignot, 1 h. 33 m. 57 s.; Garde des forts, Dailly, fourrier Lugon, 1h. 46 m. 02 s.; Garde des forts Savatan, sgt-major Praz, I h. 40 m.

Landsturm: 1. carabiniers, 2 h. 46 m. 11 sec. Hors concours: R. J. mont. 5, bat. 9, chef de patrouille ler lieut. Ansermoz. 1 h. 19 m. 23 s., meilleur temps de

jui se sont disputés dimanche :

Concours d'obstacles (34 participants) :

1. Sgt. Maire, car. 1-13, 48 sec.; Tel. Jaccard Marcel, tg. 12, 49,2 s.; Can. Zufferey Jos., Bttr. 91, 51,4 s.; Cpl. Paul-Emile-Gérard, de Constant, Broccard. Héritier Robert, Cp. 55,5 s.; Ecuyer Edouard, II-105, 57 s. Zufferey Henri, Mabillard Germain.

Concours de sauts (12 inscrits) : Solioz Cyprien, Ldw. Sap. M. 19, 267.50 points; Appté Junod Charles, Cp. art. fort.
4, 260,25 points; Zufferey Joseph, Battr. 91, 214.5 points; maine Moret, Ville: Abel Meynet et Mathulde Meunier, Zufferey Ignace, Battr. 85, 176 points.

Bourg.

Nous soulignons avec une légitime satisfaction le résultat de la patrouille du Bataillon 106 qui se classe première de sa catégorie et 2e dans le classement général des 26 équipes.

La parfaite homogénéité avec laquelle elle est arrivée au out lui a valu les applaudissements bien mérités d'un nompreux public et du Commandant du Régiment 40, M. le olonel Lonfat.

Elle était composée du sympathique adjudant Fuchs de hampéry, du sergent Bianchi, du caporal Richard, à Morles, et de l'appointé Salamin, à Sierre.

Désireuse de prendre contact avec les cadets du Régi nent 6, dans lequel ils ont fait tout leur service actif, il participeront dimanche prochain au concours de Morgins Gare les jeunes!

P.-S. — Une mention toute particulière au caporal Ri hard qui frise le landsturm, mais ...par l'âge seulement

Le ski aux Mayens de Sion

Près de 300 personnes ont assisté dimanche au concours le ski, qui s'est déroulé aux Mayens de Sion, par un temps déal. La course pour messieurs a réuni une quarantaine de participants : les dames étaient une vingtaine et les enfants 4. C'est M. Alexandre Dayer, d'Hérémence, un as du ski, concours d'obstacles. M. Henri Varone, de Sion, s'est classé premier au concours de style. Au concours de style, pour fames, c'est Mme Pierre Dubuis et Mlle Jeanny Pfenninger qui ont emporté les premières places. La première place a course d'enfants au-dessus de 12 ans a été prise par le eune André Michelet, de Nendaz, tandis que le petit Clovis ragnière, de Veysonnaz se classait au même rang à la course d'enfants au-dessous de 12 ans. Ainsi, M. Alex. municipalité de Sion ; M. H. Varone a obtenu le prix spécial attribué au meilleur skieur sédunois, ainsi que le chalenge de la « Zurich ».

Le nouveau régime des alcools. (Comm.). M. F. Sermoud, délégué du comité suisse d'action, poursuit sa tournée de conférences

sur le nouveau régime des alcools. Il se fera entendre:

A Sembrancher, le jeudi 6 février, à 20 h. A Liddes, le vendredi 7 février, à 19 h. 30. A Orsières, le samedi 8 février, à 19 h. 30. A Chamoson, le dimanche 9 février, à 15 heures. A Leytron, le lundi 10 février, à 20 h. A Ardon, le mardi 11 février, à 20 h.

Dans toutes les localités où il s'est présenté, le conférencier a provoqué le plus vif intérêt. L'exposé de M. Sermoud, très documenté et très complet, montre combien la revision du régime des alcools est nécessaire en Suisse et quelle est l'importance de cette revision pour l'assurance vieilcsse et invalidité.

Il ne faut pas oublier que la conférence est complétée par des projections et par un film cinématographique très intéressant. Tous les citoyens, spécialement les agriculteurs, tiendront à venir voir ce que l'on peut faire de nos fruits.

Le local de la conférence sera indiqué par l'auorité communale. Que l'on veuille bien retenir les dates ci-dessus. Personne ne regrettera le temps consacré à venir écouter M. Sermoud.

CHRONIQUE SEDUNOISE

Mise au point. On nous prie d'insérer :

Sous le titre «Vérificateur de marque» a paru dans le lernier No du «Confédéré» un entrefilet dont on pourrait attribuer l'inspiration ou la documentation aux Servisces industriels de la Commune de Sion. Nous tenons à déclarer que ce n'est pas le cas et que nous nous croyons obligés, à l'égard de nos abonnés, à la même discrétion que elle qu'observent les banques à l'égard de leurs clients. Direction des Services Industriels.

Audition musicale

Quelques élèves de piano donneront dimanche 9 courant, 16 h. 30, au Casino de Sion, avec le précieux concours le Mme Grasso-Dorthe, soprano, une audition musicale en faveur de la création d'une salle d'œuvres pour les jeunes gens de Sion.

Les auditions d'élèves ne sont pas des exhibitions mais un moven d'encouragement et une excellente occasion pour les élèves de surmonter la gêne qui souvent paralyse leur jeu. C'est un enseignement qui s'efforce de donner à de jeunes élèves en même temps que des bases solides, le goût le la spontanéité personnelle de l'individu.

On jouit d'avance de l'agrément qu'apporteront au programme les productions de Mme Grasso dont on apprécie vivement l'organe souple et bien timbré et la mise au point scrupuleuse des interprétations.

Il ne faut pas oublier que cette audition est donnée dans un louable but de bienfaisance, ce qui encouragera davantage encore le public à en assurer le succès. (Voir aux annonces).

Bal masqué du groupe sportif (Salon de l'Hôtel de la Paix, samedi 8 février 1930)

(Comm.) Les masques rient, tournoient et dansent. L'orhestre les entraîne gaiement dans des «fox-trott» saccadés ou des marches rapides. Tous sont joyeux, pleins d'entrain et de vie, lorsque, subitement, le violon entonne et chante a plainte. Bercé par le boston chacun se tait. Le timide Pierrot, pensif, songe à sa Colombine; le mystérieux spoint d'interrogation» pour quelqu'un se révèle, le sombre et rude Domino s'attendrit. Seule la musique trouble le silence de cette salle où les âmes se cherchent et se renontrent. Cependant le rythme du Jass s'accentue, le piano lomine de ses accords plaqués et sonores les sons plaintifs et doux du violon. L'apache enlace sa danseuse, le cowpoy s'élance rageusement et le tango se termine bientôt violent et brusque au milieu des éclats des rires et des voix. Grisés par la musique et les vives couleurs, à nouveau es masques rient, tournoient et dansent... Dans la joie et la gaieté le bal masqué continue.

MARTIGNY

Etat-civil de Martigny Décès

Besse Marie-Mélanie, 1816, Cergneux : Porcellana Félix. fille; Tornay Julie, 1860, Bourg; Ciroud Virginie, 1860, Bâtiaz ; Arlettaz Eugène, 1862, Ville : Moret Edmond-Feraand, 1873, Ravoire; Meister Fritz. Ville.

Naissances

Darbellay Georgette-Anna, de Victor, Ville; Vouilloz ydia-Marie, de Človis, Ravoire ; Farquet Rosa-Gisèle. de Syrille, Ville; Vouilloz Noélie-Gabrielle, de Jean-Louis, Racoire; Cretton Roland, de Nestor, Rappes: Morand Pierre-Jacques, d'André, Ville; Cretton Juliette-Elisabeth. de Ju-Voici les résultats des concours d'obstacles et de sauts les, Borgeaud ; Soldani Catherine, de Nicolas, Bourg ; Besson Olga-Marguerite-Marie, de Maurice, Charrat : Closuit Monique-Léa, de Charles, Bourg ; Wyer Jeanne-Antoinette. de Joseph, Ville; Stragiotti Jeannine-Emma, de Jean. Ville ; Gaillat Huguette-Marthe, de Fernand, Bourg : Pont

Gabriel Giroud et Germaine Biollaz. Charrat: Ernest Hutmacher et Hélène Addy, Croix ; Conrad Rossli et Ger-

Concert de l'Harmonie

Le concert que l'Harmonie offre chaque année à ses membres honoraires et passifs et à ses invités aura lieu samedi, 8 février, au Casino. Le programme, que nous donnons ci-après, est très attrayant. Les productions instrumentales alternent avec les morceaux de chant, dont l'Harmonie a eu la chance de confier l'exécution à M. Charrot. le baryton si apprécié des concerts symphoniques de Ge-

Le programme instrumental débute par la brillante Marche solenelle», de Gabriel Pierné, le directeur de l'orchestre Colonne. La première partie s'achève avec la dramatique ouverture du «Vaisseau fantôme», dont le programme officiel donne une suggestive analyse. A la deuxième partie figure la Symphonie inachevée, de Schubert, qu'on a déjà entendue à Martigny, mais qu'on ne se lasse pas de réentendre. Enfin, le «ballet d'Henri VIII», de Saint-Saëns, tantôt vif, coloré et brillament rythmé et tantôt, surtout dans «l'Idylle écossaise». d'une fraicheur et d'une naïveté délicieuse, termine ce programme qui est, sans doute, l'un des meilleurs que l'Harmonie ait jamais présentés au public.

Le concert sera suivi du bal traditionnel.

MM. les membres passifs sont priés de bien vouloir reenir leurs places, pour eux et leurs familles, à la Librairie Gaillard. Cet avis ne concerne pas MM. les délégués les diverses sociétés, dont les places sont réservées.

Les personnes qui, ayant payé leur carte de membre pas= sif, n'auraient pas reçu le programme servant de carte d'invitation, voudront bien le réclamer à M. Pillet, président de l'Harmonie, et excuser le comité d'un oubli touours possible.

Harmonie municipale

Ce soir mercredi répétition générale.

Soirées et conférences

C'est la saison où les soirées de sociétés et autres manifestations de la vie locale de Martigny se succèdent. Nous ne pouvons accorder à chacune d'elles l'attention qu'il conviendrait. Ainsi, samedi soir seulement, il y avait soirée des Entremontants, soirée de la musique italienne et l'orchestre Grand Russien, au Cinéma Etoile, etc.

Nous devons au moins relever ici le succès obtenu lundi l'Ilôtel de Ville par la conférence de M. Sermoud sur un sujet si actuel: La meilleure utilisation des fruits et la lutte contre les abus du schnaps. Cet éloquent exposé si bien présenté et illustré par l'image furent fort goûtés l'après midi par les écoliers — une bonne leçon que ce spectacle - et le soir par un bel auditoire de grandes

Aujourd'hui a été ensevelie à l'âge de 76 ans, Mme Roalie Pierroz, née Burnier, épouse de feu M. Henri Pierroz, ancien président de Martigny-Bourg.

M. Candide Max

Mardi est décédé, après une longue maladie, M. Candile Max, substitut au préposé aux poursuites du district de Martigny depuis de nombreuses années. Le défunt, originaire de Bourg-St-Pierre, était âgé de 57 ans et avait débuté dans l'enseignement primaire. C'était une personnalité sympathique et très connue dans la région.

Nos condoléances à Mme Max, à son fils et à sa famille. L'ensevelissement de M. Max aura lieu vendredi 7 février 9 h. 30.

Noces d'argent pédagogiques

Un accident typographique qui s'est produit dans l'artile paru sous ce titre dans le dernier numéro, nous a fait commettre une erreur dans la désignation de l'institutrice de Martigny-Ville qui a fêté ses 25 ans d'enseignement. Il s'agit de Mlle Marie-Louise Pillet qui voudra bien excuser ette inadvertance.

Club alpin

Nous rappelons aux membres du groupe la course annuelle des skieurs de la sections Monte-Rosa à l'Illhorn. Cette excursion aura lieu les samedi et dimanche 8 et 9 ourant. Départ de Martigny C. F. F. le samedi par le di-

Les skieurs locaux désireux de participer à cette course ont priés de s'adresser à M. J. Emonet, président du

Banque Coopérative Suisse

Bouclement annuel 1929: L'établissement boucle après amortissements par un bénéfice net de fr. 849.553.73 contre fr. 709.769.18 en 1928. Le Conseil d'Administration proposera à l'assemblée générale fixée pour le mois de mars prochain la répartition suivante pour 1929 : (Les chiffres entre parenthèses indiquent l'année 1928.

Dividende 5 1/2 1/2 (1928 5 1/2 1/2) fr. 630.712.50 (fr. 509. 107.50); Amortissement sur immeubles fr. 50.000 (fr. 50. mille); Au fonds de réserve ordinaire fr. 102.000 (fr. 90 nille); Ocuvre d'utilité publique fr. 34.000 (fr. 30.000); Report à nouveau fr. 32.841.23 (fr. 30.661.68). Totaux fr. 849.553.73 (fr. 709.769.18).

Les fonds de réserves atteignent à la fin de cet exercice fr. 1.039.410.— (fr. 884.010.— en 1928).

Le capital, parts sociales, entièrement versé, est au 31 déc. 1929 fr. 12.834.000 (fr.10.459.000.— au 31 déc. 1928) Les dépôts ont augmenté en 1929 de fr. 13.576.022.— soit : Parts sociales de fr. 2.375.000.— (fr. 2.039.000.—) ; Obligations de fr. 3.124.885.— (fr. 4.500.710.—); Caisse d'Epargne chrétienne sociale de fr. 1.156.425.— (fr. 1.078. 132.-): Créditeurs et Epargne de fr. 4.829.684.-2.919.157.-): Comptes courants de fr. 2.090.028.-194.053.—).

Le bilan atteint le chiffre de fr. 103.944.949.— contre fr.

90.729.884.— l'année précédente. Le mouvement de 1929 est fr. 1.532.392.972.08.

Ce soir mercredi, à 20 h. 30, séance d'adieu de Dante, e célèbre prestidigitateur, à l'Hôtel Kluser, avec un programme complètement nouveau. Qu'on se le dise.

En Suisse

Un incident autour des zones

M. Amé Leroy, consul général de France, a envoyé samedi une lettre au Conseil d'Etat du canton de Genève pour protester contre la diffusion du Pilori, dont la page de garde contenait une caricature représentant la France étranglant Genève avec la devise : « On les croyait si bonnes amies »

Le Conseil d'Etat a accusé réception de la lettre, regrettant cet incident et déclarant qu'il transmettait la communication du consul au Conseil fédéral, chargé des relations de la Suisse avec l'étranger.

Dans les milieux politiques on n'attache pas beaucoup d'importance à cet incident, étant donné que le Pilori, rédigé par Georges Oltramare, l'écrivain genevois bien connu, est un journal satirique. Or, on sait qu'un tel journal emploie forcément, pour exprimer sa pensée, des moyens tendant à grossir les faits.

Les excommunications communistes

Le Basler Vorwaerts annonce que la direction du parti communiste bâlois a exclu du parti les deux secrétaires de la section des ouvriers du bâtiment et du bois. Jules Meier et Hans Widmer, ainsi que l'ancien président de cette section, Jules Schneider.

bois ont dénoncé à Bâle les tarifs actuellement en vigueur et formulé de nouvelles revendications.

Ainsi que l'écrit l'Arbeiter Zeitung, les exigences formulées par l'aile communiste dépassent de beaucoup les décisions primitives de la conférence ouvrière ; c'est pourquoi les fonctionnaires susnommés, craignant un échec du mouvement, s'élevèrent contre les prétentions exagérées de l'aile extrémiste, ce qui vient d'aboutir à leur exclu-

Par ailleurs, après une assemblée houleuse, les ouvriers du bâtiment et du bois ont décidé par 149 voix contre 53 de présenter les fortes revendications, bien que celles-ci aient été déconseillées par l'organe même de la Fédération des ouvriers du bois.

Le procès de la «Sentinelle»

Après les cours de répétition du bataillon de carabiniers 2, en juin, 1927, la Sentinelle publia des critiques contre le commandant de ce bataillon, le major Och, qu'elle accusa, au surplus, d'être l'auteur de la mort du soldat Dubach, décédé, selon elle, à la suite des mauvais traitements infligés par le major Och à sa troupe. La Sentinelle dementit d'ailleurs son information concernant Dubach, lorsqu'elle apprit qu'elle était fausse. Néanmoins, le major Och déposa une plainte contre la Sentinelle, prétendant qu'un tort grave lui avait été causé.

Cette affaire est venue devant le tribunal cantonal neuchâtelois dans son audience de lundi. A l'unanimité, les juges ont admis que la plainte du major Och n'était pas fondée et ont acquitté la Sentinelle et mis les frais, s'élevant à 870 fr., à la charge du plaignant. On s'attend à ce que celui-ci recoure au tribunal fédéral.

Cà et là

vrier, la municipalité Szekes-Fejerwar, en Hongrie, n'a pu payer ses employés. Elle a déclaré l'arlement siège secrètement. que ses difficultés financières proviennent de sa tre lesquels elle n'a pas voulu exercer des mesures de coërcition.

La municipalité s'est donc mise en rapport du fascisme qui disparaît.

Les nuits de Chicago. — Chicago a passé le 30-31 janvier une vraie nuit de terreur. Une terrible explosion causée par une bombe a d'abord détruit les installations d'une grande maison d'épicerie, blessant huit personnes et causant des dégâts pour une centaine de milliers de dollars.

Un peu plus tard un individu, affilié à une bande terroriste, fut trouvé assassiné à coups de revolver par ses complices. Enfin, dans un quartier riche, le secrétaire d'une compagnie de taxis et un chauffeur ont été retrouvés, au cours de la nuit, assassinés dans leur voiture.

Les folles de beauté. — Le concours pour l'élection d'une représentante polonaise au tournoi mondial de beauté, organisé par quelques journaux de Varsovie, a causé une victime.

Une jeune conturière évincée par le jury, s'est tiré un coup de revolver dans la poitrine. Elle a été transportée à l'hôpital où son état inspire les inquétudes les plus vives.

Lynchage de nègres. — Près d'O'silla, dans l'E tat américain de Géorgie, plusieurs centaines de personnes ont arraché aux agents qui venaient de l'arrêter un jeune nègre accusé d'avoir tué une fillette de 14 ans. Après avoir lynché le coupable, la foule le couvrit d'essence et le brûla

 Des bandits ont pénétré dans une épicerie de la localité frontalière de Neuburg, en Tchécoslovaquie.

Quand l'épicière voulut s'opposer aux voleurs, elle fut frappée d'un coup de hache qui lui coupa un bras ; elle reçut ensuite d'autres blessures et succomba.

Son mari accourut à son secours, il eut les deux pieds et un bras également coupés à coups de hache. Les cris des cinq enfants attirèrent l'attention des passants. Les auteurs probables de ce double meurtre ont été arrêtés.

En Islande. — De la lointaine Islande par-Le fisc municipal complaisant. — Le 1er fé- viennent des échos d'une crise financière. Le Banque d'Islande à Reykjavik a fermé ses portes. Le

Mort d'un chef fasciste. — M. Bianchi, ministrop grande bienveillance à l'égard de ses ad- tre des travaux publics, a succombé lundi à Rome, ministrés, qui sont redevables à la ville de plus à 23 heures, à une attaque d'urémie. M. Bianchi d'un demi-million de pengös pour impôts et con- qui fut membre du quadriumvirat de la marche sur Rome, avait entraîné au fascisme le sud de l'Italie. C'est une des plus actives personnalités ont pris part à leur grand deuil.

- Le bruit s'accrédite de plus en plus, dans certains milieux bien renseignés, que le rapt du général Koutepoff a été conçu et organisé par le Guépéou de Berlin, en plein accord avec le Gupéou de Paris.

Les femmes dans la diplomatie. — Le gouvernement finlandais vient de nommer une jeune femme, Mlle Elisabeth Lisitzin, attachée au Ministère des Affaires Etrangères. On sait que plusieurs pays, les Etats-Unis notamment, ont déjà ouvert aux femmes les postes du service diploma-

Trois personnes sont mortes d'asphyxie Baltimore (Etats-Unis) et dix autres ont été grièvement blessées à la suite d'une fuite de gaz provoquée par la rupture d'un tuyau par le gel.

Monsieur Clovis RODUIT et son fils, à Fully; Monsieur Benjamin RODUIT, à Fully;

Monsieur et Madame Jules RODUIT-CARRON, à Fully : Madame et Monsieur Léonce GRANGES-RODUIT, à Fully Monsieur Maurice RODUIT, à Fully;

Mademoiselle Cécile RODUIT, à Fully Madame et Monsieur Paul RARD-RODUIT et leurs en fants, à Fully;

Madame Veuve Marie-Justine MAY et ses enfants, à Sarreyer, Bagnes;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et onnaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver

en la personne de **Madame Angeline Roduit**

leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, tante et parente, décédée le 5 février à l'âge de 26 ans, des suites

L'ensevelissement aura lieu à Fully, vendredi 7 février,

Le présent avis tient lieu de faire part.

Monsieur Louis JACQUET et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui

Madame Candide MAX-LUY, à Martigny Monsieur et Madame Léon MAX-VAUDAN et leurs en

fants Angèle et Elsa, à Martigny; Madame Joséphine MAX, à Bourg-St-Pierre; Madame Joséphine CABRAZ-MAX et son fils, à Bourg-St-

Pierre; Monsieur et Madame Jérôme MAX-BALLEYS et leurs en-

fants à Bourg-St-Pierre et Martigny; Madame et Monsieur Ferd. BERNARD-MAX et leurs en

Madame et Monsieur Louis GENOUD-MAX, à Bourg-St Pierre :

Madame Louis MAX-FILLIEZ et ses enfants, à St-Maurice; Monsieur et Madame Jules MAX-DORSAZ et leurs enfants, à Bourg-St=Pierre;

Monsieur et Madame Emile MAX-DORSAZ et leurs enfants. à Bourg-St-Pierre; Les enfants et petits-enfants de Monsieur Damien LUY, à

Bagnes, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et con-

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, décédé à Martigny, le l février, à l'âge de 57 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le 7 février, a 1/2 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Jean MASINI et famille, à Bagnes remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grand deuil.

La famille de Madame Rosalie PIERROZ, née Burnier, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Une carrosserie ou une réparation faite par la

c'est la perfection. A. VUIGNER, tél. 392

TEA-ROOM KLUSER MARTIGNY~VILLE

CE SOIR MERCREDI dès 20 h. 30

Soirée d'adieu de Dante Programme sensationnel

A enlever de suite :

superbe torpédo Studbacker 6 cyl., torpédo Pic-Pic avcc pont (soupapes), camion Che**vrolet** 4 cyl. $1^{-1}/_{2}$ t. (roulé 18.000 km.), 1 camion Fiat 15 St. 1500-2000 kg.

Toutes ces voitures sont à l'état de neuf et à des prix sans concurrence



Plus d'allumage

Avec les briquettes "Union" il n'est plus nécessaire d'allumer le matin, car chaque poêle devient un inextinguible. Chauffage bon marché, commode et propre. Mode d'emploi par votre fournisseur



ARRIVAGE DE

MULES et MULETS

ragots de la Savoie ainsi que



JUMENTS

race des Franches-Montagnes Conditions avantageuses — S'adr. en toute confiance à

30) Nicollerat, Martigny-Ville (Tél.

MOTEUR

à vendre 1 moteur St-Aubin benzine, 8-12 H.-P., peu servi marche parfaite, possède réser-voir et tuyau d'échappemen

S'adresser à D. Rossier-Cordey Rougemont (M. O. B.).

A vendre d'occasion

20 lits Renaissance à 1 et 2 places, plusieurs lits métalliques, 1 ch. à coucher blanche, 20 ca-napés, divans, fauteuils, tables rondes et autres, armoires, 1 buf-fet de cuisine, dressoirs, salle à manger, lavabos, 1 lot vaisselle, couleuses, etc. Prix avan-

tageux, chez A. Viqueral, La Place, Clarens Tél. 10.12

Burium

Baraque démontable pouvant servir comme tel, est à vendre. S'adresser à la Scierie de Montétan, Lausanne.

Maître d'hôtel et chef de cui-iue **cherchent**

Hôtel

à louer (éventuellement achat) Adresser offres et renseigne-ments par écrit, sous P. 435 M. à Publicitas, Montreux.

Bouilli, avec os le kg. Fr. 1.20 Rôtl, sans os Viande fumée, sans os " Saucisses et Saucissons ,, 2.40 Viande désossée pour charcuterie de particul. ,, 1.60 Expéditions. Demi-port payé. Boucherie Chevaline Cen-Irale, Louve 7, Lausanne

151515151 Boucherie Rouph

36 bis, Rue de Carouge

Genève Expédie:

oour saler quartier de derrière entier de 2 à 2.20 le kg. Cuisse seule 2 à 2.20 le kg..

Viande sans os pour charcuterie de 2 à 2.20 Rôti de bœuf 2.30 le kg. 1.80 Graisse de rognon 1.50

Téléphone 42.059 Susususus

On demande un bon

domestique de campagne

sachant soigner le bétail. Entrée de suite. Bon gage. S'adresser à Orell Füssii-An-nonces, Martigny.

A vendre un char de

S'adresser à Louis Rard, Mar-tigny-Ville. A louer à Martigny-Bourg, dans la maison Bernard Fros-

sard, un petit appartement

S'adresser à M. Gross, avocat, Martigny-Ville.

Jeune

pour petit ménage 3 personnes sans enfant, est demandée de suite.

S'adresser au **Garage Lanz**, **Aigle.**

On demande immédiatement dans pension d'enfants, ouverte toute l'année,

de chambre

parfaite santé et au courant d'un service très soigné.

deux femmes

Adr. offres, certificats et photographie Pension JOLIMONT, Villars sur Ollon.

3

3

Burger et Jacobi, Schmidt-Flohr Pleyel, Lipp, **HARMONIUMS** pour église, pour chambre, harmo-niums pliants. — Vente, location. ACCORDAGE et RÉPARATIONS Facilités de payement.

Martigny-Ville Place Centrale

H. Hallenbarter, Sion

Casino de Saxon Samedi 8 et Dimanche 9 février, à 20 h.

organisées Jeunesse libérale-radicale

avec le concours "La Concordia"

PROGRAMME:

Marie-Jeanne

L'INVENTEUR

Samedi, BAL après la soirée

"Zurich"

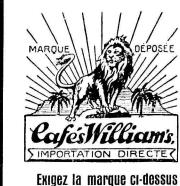
Négociants! Assurez vos employés! vous vous éviterez des ennuis en cas d'accidents Agence pour le Valais:

C. Aymon & A. de Rivaz, Sion

LES ENGRAIS DE MARTIGNY fabriqués par la SOCIÉTÉ DES PRODUITS AZOTÉS

ont acquis leur grande renommée grâce à leurs qualités de 1er ordre ainsi qu'à la rectitude de leur livraison

SUPERPHOSPHATES PHOSPHAZOTE complets à base d'urée CIANAMIDE. ADCO pour la fabrication du fumier artificiel. Agence exclusive pour le Valais FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT A SION



Ménagères ?

Demandez chez vos fournisseurs les

Cafés William's en paquets d'origine, de la

Rôtisserie

Machoud Frères Martigny-Ville

CASINO DE SION Dimanche 9 février

Audition musical

à 16 h. 30 précises

donnée par quelques élèves de piano avec le précieux con-cours de Mme GRASSO-DORTHE, soprano, en faveur de la création d'une salle d'œuvres pour les jeunes gens de la pa-

POUR NETTOYER VOS VACHES VÊLÉES,

agriculteurs, employez la

Dépôt général pour le Valais :

Pharmacie DARBELLAY, Sion

Hôtel de la Paix - Sion Samedi 8 février 1930, dès 21 h.

GRAND **Bal Masqué**

du Groupe Sportif de Sion

Triperie des Maîtres-Bouchers de Lausanne

offre **tétine de vache,** à 60 ct. le kg.

Envoi par colis de 5 kg. au moins contre remboursement, port en sus BANQUE

MONTHEY

LEON MARTIN & CIE

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Dégâts d'eau

L'UNION SUISSE, compagnie générale d'assurances, à GENEVE, assure contre tous les dégâts par l'eau dans les bâtiments par suite de gel, rupture et obstruction de tuyaux, etc.

Assurances contre l'INCENDIE, BRIS DES GLACES, VOL PAR EFFRACTION RENSEIGNEMENTS SANS FRAIS PAR

Av. de la Gare - AGENTS GÉNÉRAUN - Téléphone 105

AGENCE DE MARTIGNY :

Adrien et Marcel Darbellay

Tous les peuples aspirent à l'indépendance. Ces exclusions sont motivées, dit ce journal, par avec certaines banques, desquelles elle a pu obtenir des avances qui lui ont permis de régler Dix mille Philippins endeuillés ont manifesté et les salaires de ses employés. ont prononcé des allocutions devant la statue du On sait que les ouvriers du bâtiment et du patriote José Rical. Les vétérans de la révolution ont voté une motion demandant au président Hoover de protéger les Philippins d'Amérique et d'appuyer au Congrès le bill de l'indépendance.

Le succès énorme

des premiers jours de ma LIQUIDATION GÉNÉRALE a été la meilleure preuve que des premiers jours de ma LiquidaTiun denerale a été en membre ma liquida, mes prix ont été en vérité établis trop bon marché. Mais, pour terminer ma liquida, le voie foire de membre de mande considére de marché. mes prix uni ete en verite etablis trup vun marene, mais, puur termmer ma i tion le plus vite possible, je vais faire de nouveau de grands sacrifices.

Voici quelques aperçus

1 lot bas de laine

noirs, tricotés côtes une à une, article très solide, pour fillettes,

1 lot combinaisons

jupon en molleton qualité extra chaude pour fillettes lieu de fr. 3.75

1 lot pantaions

directoires, jersey soie artificielle blanc et couleurs, p. Dames et jeunes filles, soldés

1 lots de bérets

en beau drap marine grandeur au choix -.50 1 lot parapluies

pour Dames, très bonne qualité soldés

1 lot d'environ 50 pièces de

pour dames et jeunes filles, laine tricotée de bonne qualité, dessins entièrement Jacquard, valant jusqu'à fr. 19,-

Malheureusement, les commandes par écrit qui me sont parvenues en quantités énormes n'ont pu être expédiées intégralement, vu l'écoulemement rapide de mes articles

1 lot de

TABLIERS-FOURREAUX

manches courtes, en satinette, fond noir avec pois blancs, article très solide, pour dames, au lieu de fr. 7.50 seulement

1 lot épingles

Tête verre, couleur, le tube de 40 plèces soldé à

1 lot fil à coudre

noir et blanc la bobine de 500 yards soldée à -15

1 lot laine St-Pierre

pour repriser, en toutes couleurs, les 2 cartes soldées -15 1 lot fil de lin

noir, écru et blanc, soldée à 1 lot laine ménagère

qualité recommandée toutes couleurs, la pelote de 50 gr. soldée à

1 lot rubans

taffetas soie, petites larg. couleurs au choix, le m.

1 lot rubans

taffetas sole, grandes largeurs, couleurs au choix, soldé le m.

1 lot écharpes

laine tricotée avec franges, grand modèle

1 lots de fichus

crochetés en laine noire, pour Dames âgées

1 lot châles

russes, laine grat-tée avec franges au lieu de **15.75**

1 lot boléros

noirs, laine trico-tée main, avec ou sans manches, au lieu de 12.-

1 lot de cols

1 lot d'environ 40

caoutchouc, et toile

soldés à

chemises flanelle coton et oxford, pour Messieurs et jeunes gens, soldées à

Messieurs,

c'est maintenant le moment que vous commandiez votre COMPLET sur mesure pour le printemps.

Inutile de vous rappeler, à cet effet, mes excellentes qualités de draps et fournitures et la coupe sans pareille.

Fr. 50.- de rabais spécial sur chaque complet

1 lot maillots

laine tricotée, pour garçons, grandeur au choix, valant jusqu'à 9.50, soldés

1 lot chapeaux

drap fantaisie, pour jeunes gens et gar-cons, valant jusqu'à **9.50**, soldés

Voir notre -Vitrine spéciale Jeudi, vendredi, samedi, jours spéciaux pour la vente d'une quantité de



- Voir notre Vitrine spéciale

Grands Magasins

PLACE CENTRALE

PLACE CENTRALE